



**Procès-verbal**

de la rencontre du **mercredi 23 avril 2008**  
tenue au Centre administratif de la CSVDC  
**à 19 heures**

**Membres présents**

Beaudry, Isabelle  
Beauregard, Karyne (stagiaire)  
Boivin, Louise  
Bonneau, Lynda  
Brodeur, Louise  
Gagnon, Caroline  
Lacombe, André  
Laplante, Louise  
Marchand, Francine  
Paris, Chantal  
Plante, Caroline  
Poirier, Lucie  
Wigger, Danny  
Yelle, Nathalie

**Membres absents**

Boisvert, Nicole  
Chaussé, Jean  
Gagnon, Jocelyne  
Lapointe, Sandy

**Absences motivées**

Banville, Valérie  
Charbonneau, Claudie  
Dupuis, Karine  
Gagnon, Virginie  
Giroux, Danielle  
Macaluso, Nicole  
Ostrowski, Louise  
Phaneuf, Maryse  
Poirier, Marijosé

**Invités**

André Messier, directeur général adjoint  
Claude Ouellette, directeur responsable  
du Plan Stratégique

**1. Accueil et mot de bienvenue**

Le quorum est constaté.  
Caroline Gagnon souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé par Madame Isabelle Beaudry.

Accepté à l'unanimité

### **3. Présentation**

Présentation du Power Point du Plan stratégique par Monsieur André Messier, directeur général adjoint. Un document nommé « Projet d'orientations du plan stratégique ». Un retour est souhaité par le Comité avant le 5 juin 2008.

Questions du public :

Financement ? Le financement est basé sur le nombre d'élèves inscrits dans la Commission scolaire annuellement. Il faudra prioriser les dépenses et réfléchir centralement. Les écoles ont une responsabilité pour faire des choix judicieux au regard à différents aspects. Défi de taille, grande réflexion au niveau des commissaires aussi.

Questions du public :

Les enseignants ne connaissent pas les troubles et les problématiques rencontrés chez leurs élèves. Problématique reconnu actuellement, un arrimage est souhaité avec le CSSS.

Constat :

Grande variabilité entre école sur l'écoute du parent par rapport à la problématique de leur enfant. Degré d'importance des EHDAA d'une école à l'autre.

Chantal suggère de donner leur opinion et des recommandations au point 3.

Claude Ouellette invite à lire le document déposé sur le plan stratégique en informant que la présidente a reçu un document papier sur lequel les commentaires et suggestions seront déposés.

### **4. Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2007**

Proposé par Monsieur André Lacombe et Madame Nathalie Yelle.

Accepté à l'unanimité

### **5. Retour sur la situation de la classe DIL de l'école St-Léon**

Retour sur la situation de la classe DIL de l'école St-Léon suite à la lettre déposée le 5 décembre dernier : Madame la présidente est allée présenter une lettre d'appui au Conseil des Commissaires.

Chantal Paris présente la situation actuelle : année 2007-2008, un plancher de 10 h de TES a été donné par classe DIL et les directions devaient présenter lors du processus de distribution des mesures de soutien les situations d'élève selon leur code de difficulté. Elle distribue un document nommé : Classes d'élèves présentant une déficience intellectuelle légère du primaire année 2007-2008; mesures de soutien en septembre et en janvier par classe.

### **6. Suivi de la rencontre du 13 février**

## **7. Portrait de la clientèle EHDAA**

Suite à une présentation au Conseil des Commissaires, Chantal Paris remet des tableaux présentant la clientèle EHDAA depuis l'année scolaire 2003-2004. Une augmentation régulière et constante des EHDAA et une augmentation notable au niveau du trouble envahissant du développement (TED) ainsi que du trouble sévère du langage (dysphasie) est notée.

## **8. Modalité de distribution des ressources**

La répartition sera complétée et présentée lors de la prochaine rencontre du 4 juin 2008. Comment répondre de façon le plus équitable possible au niveau des mesures de soutien? Depuis l'an dernier nous expérimentons une démarche exigeante mais positive pour la distribution de mesure de soutien entre les écoles dans chacun des réseaux de la Commission scolaire. Les critères sont les codes de validation reconnus du MELs ou en voie de l'être selon un budget connu à l'avance par réseau. La distribution se fait par la présentation de chacun des élèves selon 4 axes de besoins prioritaires et en fonction de l'école qui accueillera le jeune.

Classes spécialisées, une rencontre est organisée annuellement pour présenter chacun des portraits des classes par la direction de l'école qui accueille cette clientèle d'élèves.

Questions : Le plan d'intervention vient-il jouer dans la mesure du soutien parce que c'est sur cela que les parents ont du pouvoir ? OUI

Cette démarche se fait vers la fin mai.

La distribution des ressources lors du processus de mesure de soutien se fait en nombre d'heure et non en argent.

Afin d'éviter les situations nouvelles dans l'année suivante, il faut que le service de l'adaptation scolaire se garde un coussin monétaire pour offrir un soutien au besoin des nouveaux élèves HDAA.

Règles d'attribution du personnel des services complémentaires : La distribution est faite selon le portrait de la clientèle des écoles au 30 septembre de l'année précédente et la pondération selon les disciplines. Aussi, il faut considérer dans les règles de calcul l'indice de défavorisation des écoles, mais tout en se dotant d'une règle plus équilibrée de partage.

Distance entre les écoles pour les professionnels, certaines caractéristiques d'école sont considérées. Chantal Paris présentera le document de modèle de distribution final lors de la prochaine rencontre.

## **9. Budget**

Madame la présidente présente le budget pour le Comité consultatif EHDAA. Une suggestion de formation est faite. Organisation de conférence; voir avec le Comité de parents pour jumeler les formations, les conférences, colloques offerts ou demandés.

Faire circuler l'information afin que les gens puissent organiser les rencontres selon les besoins.

Voir le document déposé.

Nathalie Yelle propose le budget. Appuyé par André Lacombe.

André Lacombe annonce le prochain colloque du Comité de parents (mai 2008) Université de Laval, il lance l'invitation aux intéressés.

Madame la présidente demande de se faire rembourser les dépenses pour la participation du colloque du Comité consultatif EHDAA :  
Proposé par Nathalie Yelle et appuyé par André Lacombe.

## **6. Divers**

Varia : Lynda Bonneau remet les dépliants de préparation du parent et du jeune au Plan d'Intervention ainsi qu'un canevas de Plan d'Intervention vierge.

Site Internet : André Lacombe n'a pas eu l'occasion de s'y pencher. Remis ultérieurement. Situation soulevée aussi au Comité de parents.

Site suggéré : Google : Autisme-Montréal

## **7. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 22 heures proposée par Caroline Plante et appuyée par Nathalie Yelle.

**Prochaine rencontre à Granby, le 4 juin 2008.**

Lynda Bonneau  
Secrétaire de la rencontre